

Extrait du CREE Centre Réunionnais d'Entreprise Educative

<http://cree.re/article/ladom.html>

Ladom

- Partenaires Institutionnels -

Date de mise en ligne : vendredi 17 février 2012

CREE Centre Réunionnais d'Entreprise Educative



LADOM (Agence De l'Outre-Mer pour la mobilité) remplace l'ANT

Après la création du Bumidom en 1963 et de l'ANT en 1982, LADOM reprend en 2010 le flambeau de la mobilité outre-mer. Missions : Informer et accompagner la mobilité des jeunes ultramarins à travers la construction d'un parcours de formation professionnelle.

Les missions

Orientation

LADOM, dans ses délégations régionales d'outre-mer, informe les jeunes sur les types de contrats, les filières de formation et les métiers. Elle construit avec eux leur parcours de mobilité.

Accueil et accompagnement en Métropole

Les services métropolitains de LADOM assurent l'accueil à l'aéroport et le transport des jeunes sur les différents sites concernés (centres d'hébergement, foyers, centres A.F.P.A [Association pour la Formation Professionnelle des Adultes], logement HLM...).

Chaque délégation en métropole assure l'accompagnement social et professionnel afin de faciliter l'accès à l'emploi.

Les jeunes en mobilité font en outre l'objet d'un accompagnement dans leur parcours de formation et d'insertion professionnelle.

Aides logistiques et financières

La Loi d'orientation sur l'Outre-Mer accorde à tout jeune une aide financière (PIJ : Projet Initiative Jeune) pour une formation en mobilité avec le concours de LADOM. D'autres aides sont fonction des choix des régions et des départements d'origine : complément de rémunération, prime d'équipement, aide à l'installation.

Enfin LADOM prend en charge, en totalité ou en partie, le billet d'avion du stagiaire qui souhaite retourner dans sa région d'origine au terme de son parcours de formation.

Les objectifs

Élargir l'éventail des formations au-delà des possibilités locales pour favoriser l'insertion professionnelle, permettre une ouverture sur le monde afin d'acquérir expérience et qualification : LADOM aide à répondre aux aspirations des jeunes et aux besoins des économies d'outre-mer.

Pallier les limites de l'offre locale de formation

Elle associe un enseignement théorique dans un établissement d'enseignement à un stage pratique en entreprise (ayant pour objet l'acquisition d'une qualification professionnelle).

Réduire l'éloignement géographique

LADOM propose de prendre en charge tout ou partie des frais de transports des personnes qui souhaitent effectuer des formations ou des stages en dehors de leur département d'origine. Mais aussi, qui souhaitent se rendre en Métropole ou dans un autre DOM pour un oral d'admission à un concours ou pour occuper un emploi.

Ouvrir sur d'autres réalités

LADOM propose des formations dans toutes les régions de France métropolitaine. Le stagiaire approche des modes de fonctionnement différents et un savoir-faire autre qu'il peut s'approprier et dont il s'enrichit.

L'agence est partie prenante dans l'ouverture sur l'Europe. Elle développe, en partenariat avec l'Union Européenne, l'Etat et les collectivités locales d'Outre-Mer des formations ou séjours dans les pays de l'Union.

Des destinations plus lointaines comme le Québec peuvent être envisagées en accord avec les partenaires de l'Agence.

[-] LADOM à la Réunion

* Antenne de Saint-Denis

Immeuble le Quartz - 216/218 bd Jean Jaurès - 97490 Sainte-Clotilde

Tél : 02 62 90 13 00 - Fax : 02 62 20 00 69

* Antenne de Saint-Pierre

5-7, rue Rodier - 97410 Saint-Pierre

Tél : 02 62 35 84 10 - Fax : 02 62 96 47 35

Délégué régional : Alexandre IMHOFF

<http://www.ladom.fr/>